



PV de la réunion du Conseil d'Administration de la FEFB ASBL Mercredi 17 juillet 2024 à 20h

Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

Présents :

Iris Descamps Delvingt, Christian Henrotte, Raphaël Jacob, Quentin Padovano, Timothé Scaillet, Pascal Vandervorst.

Absent :

Frédéric Bielik.

Raphaël assure le rôle de Secrétaire pour ce PV.

ORDRE DU JOUR

0. Accueil des membres

- Accueil des membres du CA à la réunion.

1. Approbation PV réunion précédente (15 mai 2024)

- Aucun commentaire n'a été émis.
- Le PV est approuvé à l'unanimité et est disponible sur notre site.

2. Trésorerie

1°) Point sur notre situation : Le Trésorier informe que les décomptes définitifs furent envoyés en juin. Par ailleurs, les subsides licences G des décomptes définitifs ne sont pas encore payés. Le Trésorier assure le suivi pour effectuer les paiements.

2°) Cas du club de Bastogne : Malgré différentes promesses et l'envoi de plusieurs e-mails à la seule adresse connue, la FEFB n'a reçu aucun paiement du club de Bastogne. L'année étant écoulée et vu le flagrant manque d'honnêteté de la part du club, nous clôturons définitivement leur compte. Le CA restera attentif, à l'avenir, si les dirigeants se manifestent encore dans le monde échiquéen.

3°) Subsides Tournois « de renommée » de l'Été : Nous avons reçus trois demandes de subventionnement pour des tournois. A l'unanimité, il est décidé d'accorder une aide de 1500€ pour le TIPC (demande initiale de 1000€ revue à la hausse à la suite de leur demande par le FRBE), pour le Tournoi de la Vierge (400€) et pour le Tournoi du Centre (400€).

4°) Subsides Jeunes : Nous avons reçus plusieurs demandes pour de jeunes participants à des compétitions à l'étranger. Le Responsable Jeunesse fait un récapitulatif de celles-ci et des résultats

obtenus dans les récentes compétitions (ex : championnat de Belgique). Après discussions, il en ressort que la FEFB soutiendra les jeunes suivants (2800€ de subsides au total) :

- Claire Cornil (500€) ;
- Dana Faybisch (500€) ;
- Fausto Battistelli (450€) ;
- Maxime Hauchamps (450€) ;
- Filippas Raptis (450€) ;
- Hillel Toledo (450€).

La différence pour Claire et Dana s'explique par l'utilisation du don d'Aude Soubrier de son prix aux Individuels francophones dans le but de soutenir « les échecs au féminin ».

5°) Subsides formations/stages (Liège) : Le Président n'a pas reçu de réponse à son dernier mail adressé à Pierre Heldenberg qui avait encore quelques points à terminer (compte-rendu, photos éventuelles). Dès réception, le subside sera versé. Un rappel va être effectué (a été fait depuis par le Trésorier).

3. Échecs au féminin (Iris)

Le CA invite Aude Soubrier à participer au point 3 jusqu'à la fin de la thématique des échecs au féminin.

1°) Changement (Iris) : La Vice-Présidente a procédé à un changement pour son nom de famille. Le Président effectuera le changement sur le site.

2°) Mail David Claes : En lien avec Frédéric, la Vice-Présidente a été contacté par le papa d'une jeune fille pour réaliser des animations au Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud. Contact et suivi sera pris par la Vice-Présidente avec Laurent Wéry.

3°) Contacts avec la FFE : La Vice-Présidente rappelle la date du 29 septembre. De nouvelles personnes se sont insérées au projet et les ligues, en France, organisent une journée en octobre. La Vice-Présidente poursuivra les discussions et fera un suivi auprès du CA.

4°) Cours d'initiation/formations (Aude Soubrier) : L'idée d'Aude est de faire ces cours, avec la Vice-Présidente, en parallèle avec ceux réalisés à Namur. L'enjeu est de mettre le pied à l'étrier et d'attirer de nouvelles joueuses dans les clubs. Le coût auprès de la FEFB serait les frais de déplacements d'Aude (Bruxelles-Namur).

Le Responsable jeunesse s'interroge sur la pertinence de faire le projet uniquement sur Namur et s'il ne faudrait pas « d'autres Iris » pour voir s'accomplir le projet sur l'ensemble du territoire. Pour Aude, le projet est en phase test à Namur et s'il est positif, il pourra être proposé un peu partout.

5°) Cours avec Natacha Mabille : Il ne s'agit pas d'un double emploi avec l'initiative d'Aude puisque les cours de Natacha seront complémentaires (thème précis) avec des publics différents. La Vice-Présidente contactera Natacha pour qu'elle puisse proposer des dates pour les cours. Dans le même temps, la Vice-Présidente prendra contact avec Damien André pour les cours d'initiation avec Aude et fera un retour au prochain CA.

6°) Demande Académie des Échecs : La Vice-Présidente a dû annuler sa participation pour raison médicale. L'animation sera reprogrammée ultérieurement à la demande d'Alberto.

4. Jeunesse

1°) Retour sur les CBJ : Le Président regrette que le CA n'ait pas reçu de compte-rendu du CBJ. Quentin explique les difficultés liées à la situation de cette année mais tout le monde est conscient que

ce sera différent l'an prochain. Les différents points discutés avec le Responsable Jeunesse se trouvent dans le PV de la dernière réunion du CA (coaching, logement, etc.). Le subsidy aux coachs (détail fourni par Quentin) est approuvé.

2°) Calendrier inter-écoles : Un subsidy de 100€ est accordé aux établissements (quand, pour une même province, deux établissements différents organisent la compétition, 50€ pour les primaires et 50€ pour les secondaires). Le CA émet une proposition de dates :

- Provinciaux : Décembre et janvier selon les disponibilités (11/01 – 12/01 – 18/01 – 19/01).
- Francophones : 15/03 – 22/03 – 29/03
- Nationaux : A confirmer via la FRBE (potentiellement le 05/04).

Sur base de ces éléments, le Responsable Jeunesse prendra contact avec Andenne pour convenir des dates en mars ainsi qu'avec Philippe Vukojevic (FRBE) pour la date de la finale nationale. L'affiche pour les inter-écoles sera réalisée par la Vice-Présidente.

3°) JEF : Sur base des incertitudes concernant les dates pour les inter-écoles, le CA marque uniquement son accord pour la ronde 1 (08/02 – 09/02) (Anderlues est candidat). Après prise de contact et réponses obtenues par le Responsable Jeunesse, un appel à candidatures sera diffusé à la fin du mois de septembre aux clubs de la FEFB pour organiser une étape JEF.

4°) Individuels jeunesse 2024 : Le CA a examiné les deux propositions reçues (Welkenraedt et Braine-l'Alleud). Il sera proposé à Welkenraedt d'organiser une étape JEF l'an prochain car les dates proposées ne correspondent pas à la demande FEFB. Les trajets pour Welkenraedt sont à peine plus long que pour Liège. Donc, dans l'attente de réception de nouvelles candidatures, Braine-l'Alleud tient la corde pour l'organisation des individuels jeunesse 2024.

5. Compétitions (Pascal)

1°) ICF 2025 : Les dates doivent être mises en concordance avec celles des JEF. L'avantage est que les JEF peuvent avoir lieu un samedi, les ICF étant par tradition joués le dimanche (comme les ICN). Le Directeur des Tournois prendra des contacts informels en priorité avec plusieurs clubs (Leuze, Sambreville, Namur, Tihange, Liège, Ans, Wavre, Bruxelles, Mons). Le souci étant de ne pas avoir trop de rondes « à l'est du pays ».

2°) Individuels francophones 2025 : Du 28 mai au 1^{er} juin, le club de Sambreville est candidat pour l'organisation de cet événement ; d'autres clubs pourront poser leur candidature. Le CA réfléchit à la formule pour le tournoi qui restera un 7 rondes. Le CA décide que le tournoi Elite sera composé de 8 joueurs. Le Directeur des Tournois soumettra une proposition au prochain CA (1/2 OPEN, adaptations des règlements, etc.).

2°) Rapides FEFB 2025 : Les dates prévues actuellement sont le 13 et le 14 septembre 2025, qui devront se coordonner avec Namur et le Mémorial Decrop. D'autres clubs pourront poser leur candidature mais il y aura alors lieu de tenir compte de la concurrence avec le challenge Decrop.

6. Arbitrage (Timothé)

1°) Date validation du grade d'arbitre : Après échanges avec le Responsable de l'Arbitrage, il revient une difficulté dans les dates de nominations. Sur base des éléments discutés, le CA procède à une modification du ROI :

« Après accord du CA, la date de validation du titre d'arbitre est celle de la date de dépôt du dossier complet du candidat ».

Cette modification est actée et est valable jusqu'à la prochaine AG.

2°) Suivi des stages effectués : Le Responsable de l'Arbitrage informe le CA de la réception des rapports de stage pour de nouveaux arbitres en catégorie C : Charles Pollet et Julien Minet. A l'unanimité, les candidats sont nommés arbitres en catégorie C. Le Responsable de l'Arbitrage informera Luc Cornet pour effectuer le suivi auprès de la FIDE et du règlement des licences pour ces arbitres pris en charge par la FEFB. .

3°) Rapports : L'ensemble des rapports fut transmis par le Responsable de l'Arbitrage au Secrétariat.

7. Échecs dans les Écoles (Frédéric)

Les documents justificatifs seront remis fin août. Il n'y a pas eu de conventions ni de contrats signés cette année. Le Président note également que la situation est en ordre pour les factures émises par Frédéric. Amen.

8. Divers

1°) Date prochaine AG FEFB (Christian) : Le Président évoque la date du 9 novembre 2024 à Namur. Contact sera pris par le Secrétaire auprès de Damien André pour solliciter les locaux à IATA (demande a été introduite depuis).

2°) Suivi formation animateurs (Iris) : Les 9 participants sont contents de la formation. Avec Frédéric, la Vice-Présidente souhaite poursuivre le projet des modules 1 et 2.

3°) Suivi journée des familles du 2 juin (Iris) : Chouette évènement à Auvelais. Christian demande à Iris (pour une prochaine fois) de rédiger un petit article pour la page Facebook ou le site FEFB.

4°) Nouveau site (Christian) : Le Président évoque le changement de site et les difficultés techniques rencontrées (changement de domaine). Une présentation pour prise en main par les membres du CA sera faite le mardi 27 août 2024 à 18h00 à la Maison de la Laïcité à Courcelles (Rue Émile Vandervelde, 5, 6182 Courcelles). Par ailleurs, nous allons lancer un appel à candidatures (type concours) pour une vidéo sur les échecs destinée à illustrer la page d'accueil du site.

5°) Rapport jeunesse clubs (Quentin) : Il est intéressant de solliciter des rapports mais cela doit être mieux structuré. Le Responsable jeunesse proposera un canevas simple qui sera mis directement, après accord du CA, sur notre site.

6°) Interpellation politique (Raphaël) : Suite au dernier CA, via l'actualité politique et différents contacts, le Secrétaire propose que nous puissions interpellier le monde politique sur deux volets : la reconnaissance comme sport et la valorisation structurelle budgétaire. La Vice-Présidente émet l'idée d'un document et d'un groupe de travail pour avancer sur ce dossier. Le Président n'a aucun espoir confiance dans le monde politique (hormis le local) mais appuiera la démarche.

Fin de la réunion à 22h20.

Raphaël Jacob
Secrétaire